CC des Causses à l'Aubrac : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 14 895 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC des Causses à l'Aubrac affichait un encours de dette de 18,5 M€, soit 1 245 € par habitant, une épargne brute égale à 27,4 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 6,2 ans.

Dette par habitant
1 245 €
18,5 M€ au total

Capacité de désendettement
6,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
27,4 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
528 € / hab.
7,9 M€ au total

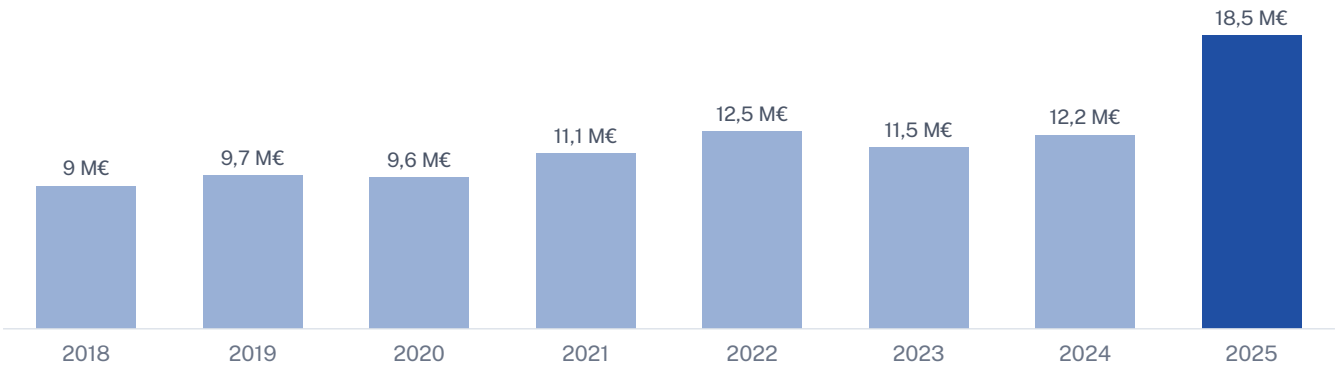
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	528 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	29 %	153 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	27,4 %	199 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	1 245 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	372 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	215 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 9 M€ en 2018 à 18,5 M€ en 2025 (+105,7 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	9 M€	15,4 %	9,7 ans	2,2 M€
2019	9,7 M€	12 %	10,6 ans	1,9 M€
2020	9,6 M€	20,8 %	6,2 ans	2,6 M€
2021	11,1 M€	24,9 %	5,7 ans	2,7 M€
2022	12,5 M€	18,6 %	8,5 ans	2,9 M€
2023	11,5 M€	17,3 %	7,8 ans	1,7 M€
2024	12,2 M€	13 %	10,5 ans	3,5 M€
2025	18,5 M€	27,4 %	6,2 ans	5,5 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC des Causses à l'Aubrac
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2,4 M€ pour 27 projets
Part du coût des projets payée par l'État	12,8 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	15 k€ pour 1 aide

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Création d'un pôle multi-services sur la commune de Laissac-Séverac l'Eglise	350 000 €
2024	DETR	Creation d'un pole multi-services sur la commune de Laissac-Severac l'Eglise	300 000 €
2025	DETR	Creation d'un pole multi-services sur la commune de Laissac-Severac l'Eglise - tranche 3	250 000 €
2023	DETR	Aménagement de la voirie communautaire	91 447 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Amenagement de la voirie communautaire.	90 137 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.